

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
25 MAI 2012

OBJET : DEVIS ISOLATION PLATERIE SALLE

Le conseil municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité des présents de changer le plafond de la salle polyvalente.

Plafond salle polyvalente 4 581.55 €uros HT

Entreprise LORRAINE POLYVALENCE
204 bis rue de la Douane
57810 AVRICOURT

OBJET : DEVIS POMPE

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de remplacer la pompe de suppression de réseau existante par une pompe verticale. Et accepte le devis suivant :

Devis n° 12/00577 Travaux dans la station de pompage 6 045,87 €uros HT

Entreprise CAPTAGE NEUTRALISATION
46 Rue du Haut Pin
88470 SAINT MICHEL SUR MEURTHE

OBJET : PRIX DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal décide de fixer les prix suivants :

Prix du m ³ d'eau : 1.05 €	avec trois voix contre
Prix de l'assainissement : 0.45 €	à l'unanimité des présents
Location de compteur : 14 €	à l'unanimité des présents

Ces tarifs sont applicables pour l'année 2012.

OBJET : PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents de fixer les prix suivants :

Hêtre : 37 €uros
Chêne : 33 €uros
Autre : 20 €uros
Charme : 37 €uros

Ces tarifs sont applicables pour l'année 2012.

OBJET : APROBATION DU RAPPORT RELATIF AU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT 2011

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité des présents de valider le rapport relatif au prix de l'assainissement pour l'année 2011.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de verser les subventions suivantes :

<i>ACCA TANCONVILLE :</i>	<i>400 €</i>	<i>avec une voix contre</i>
<i>A.D.M.R :</i>	<i>120 €</i>	<i>avec quatre voix contre</i>
<i>15/3 RGT :</i>	<i>50 €</i>	<i>à l'unanimité</i>
<i>Club Vosgien Cirey :</i>	<i>60 €</i>	<i>avec trois voix contre</i>
<i>Conjoint survivant :</i>	<i>100 €</i>	<i>à l'unanimité</i>
<i>Le souvenir français :</i>	<i>50 €</i>	<i>à l'unanimité</i>
<i>Ecole maternelle :</i>	<i>60 €</i>	<i>à l'unanimité</i>
<i>Ecole primaire :</i>	<i>60 €</i>	<i>à l'unanimité</i>
<i>MPT TANCONVILLE :</i>	<i>400€</i>	<i>à l'unanimité</i>
<i>Trèfle à quatre feuilles :</i>	<i>50 €</i>	<i>à l'unanimité</i>
<i>Club savates et boxe Cirey :</i>	<i>60 €</i>	<i>à l'unanimité</i>

OBJET : VENTE VIEILLES FONTAINES

Le Conseil municipal à décidé par délibération du 20 janvier 2012 de vendre les deux vieilles fontaines de la commune.

*Proposition de prix de Monsieur KLEIN Maurice, Habitant de TANCONVILLE
210 € pièce*

*Proposition de prix de Monsieur NITTING Gérard, Habitant de BLAMONT.
175 € pièce*

Le conseil municipal décide après avoir délibérer de vendre une fontaine à Monsieur KLEIN Maurice et une à Monsieur NITTING Gérard.

**Le maire,
Joël MATHIEU**